

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2020

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1820

présenté par
M. Gosselin

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 23, après la première occurrence du mot :

« Les »,

insérer le mot :

« deux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

amendement rédactionnel